



Banque européenne d'investissement (BEI)

Luxembourg, le 21 décembre 2020

Fiche techniques sur les aspects environnementaux et sociaux à l'achèvement du projet (ESCS)

Informations générales

Intitulé du Projet:	Aménagement Seine Aval
Numéro du Projet:	2012-0253
Pays:	France
Description du Projet:	Programme d'équipement dans le cadre de la mise aux normes des stations d'épuration et en particulier la station historique d'Achères (opération de refonte de l'usine de traitement) dans le cadre de la directive cadre sur l'eau (DCE).

Synthèse de l'évaluation des incidences environnementales et sociales à l'achèvement du projet

A l'achèvement du projet, la BEI note les principaux résultats environnementaux et sociaux suivants:

Le projet Seine Aval tombait sous l'annexe I de la directive européenne 2011/92/EU et a donc fait l'objet d'une Etude d'impact sur l'environnement (EIE), comprenant des consultations publiques, ainsi que d'un arrêté au titre de la loi sur l'Eau.

Par ailleurs, le SDAGE (Schéma Directeur de l'Aménagement et de la gestion de l'eau) du bassin de la Seine a été adopté en 2009. En conséquence, une analyse du programme d'investissement du SIAAP selon l'ordonnance n° 2004-489 du 3 juin 2004 portant transposition de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement n'a pas été effectuée.

Le projet a permis d'améliorer considérablement les performances de la station d'épuration. En effet, en 2018, pour la première fois depuis la mise en place du suivi de la qualité de l'eau en aval de la station d'épuration, la Seine à Poissy a atteint 90 % du temps le bon état écologique selon la directive cadre sur l'eau (DCE).

Aucun problème d'ordre environnemental ou social n'est à signaler sur ce projet.

Résumé de l'opinion sur les aspects sociaux et environnementaux à la fin du projet:

L'opinion de la BEI, fondée sur les rapports reçus du promoteur durant la phase de construction, est que le projet a été construit en accord avec les standards sociaux et environnementaux de la BEI, applicables au moment de l'évaluation du projet.